

Que faire pour aider mon amie ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/05/2011 15:09

Bonjour,

Mon amie souffre d'anxiété en réponse à une enfance et un passé très difficile. Je savais qu'elle s'était drogué (cannabis essentiellement) et j'ai mis beaucoup d'énergie pour que nous partagions une vie plus équilibrée. Je croyais avoir réussi je pensais l'avoir aidé à s'en sortir mais depuis que nous nous vivons véritablement en couple (depuis 8 mois), je sens quelqu'un de très fuyant, me cachant sans cesse des choses et, finalement toujours mal à l'aise en ma présence. En fouillant un peu, j'ai alors découvert qu'elle fumait du cannabis, buvait seule en cachette et détournait l'argent du couple... J'ai très mal supporté la sensation de "gêner" dans un premier temps, puis la découverte des mensonges dans un deuxième. J'ai mal réagi et nous nous sommes beaucoup disputés. Aujourd'hui, nous sommes dans une impasse : elle continue à me mentir sans cesse et je continue à trouver des joints. C'est moi qui flanche, qui culpabilise de ne pas savoir l'aider et garder mon calme. Cela réveille des angoisses chez moi que je croyais étouffées (alcoolisme de mes parents. Pouvez-vous me conseiller ? Faut-il partir ? Peut-on vraiment aider sa compagne ? Y a-t-il de l'espoir ? Merci d'avance de vos bons conseils...

Mise en ligne le 19/05/2011

Bonjour,

Il est très difficile de vous conseiller de partir ou non, de vous dire qu'il y a de l'espoir ou non. Beaucoup de choses dépendent de votre amie (de ses envies, possibilités, capacités...) mais également de vous et des liens qui vous unissent.

Pour que votre amie envisage une remise en question, il faudrait déjà que ce que vous estimez comme problématique dans ses consommations le soit également pour elle. On peut considérer qu'elle n'acceptera une aide que dans la mesure où elle se sent en difficulté.

Vous dites "culpabiliser de ne pas savoir l'aider" mais cette aide dont elle pourrait avoir besoin ne dépend peut-être pas que de vous . Il pourrait effectivement être intéressant pour elle de s'adresser à des professionnels spécialisés dans la prise en charge des conduites addictives. Le travail qu'elle entreprendrait avec cette

équipe déboucherait probablement sur le questionnement de problématiques plus personnelles actuelles (votre relation de couple) ou passées (son enfance difficile).

Vos relations semblent assez perturbées depuis que vous avez découvert qu'elle fumait du cannabis, buvait en cachette et détournait l'argent du couple. Vous rajoutez que cela vous renvoie à des moments difficiles de votre propre vécu. Peut-être vous aussi avez besoin d'aide pour régler ces souffrances du passé, les mettre véritablement à distance, et vivre votre présent de manière plus sereine et dégagée. Il n'y a que vous qui puissiez décider de "partir" ou pas, c'est une décision compliquée et vous pourriez être aidée à prendre le recul nécessaire pour faire ce choix.

Au même titre que votre amie pourrait prendre contact avec un centre de soins spécialisés pour se faire aider, vous pourriez également bénéficier d'une prise en charge destinée aux personnes de l'entourage. Si vous le souhaitiez tous les deux, vous pourriez également bénéficier d'entretiens de couple.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous les coordonnées d'un centre à Angers qui propose ces différentes possibilités. Les consultations y sont gratuites et confidentielles.

Si vous le voulez, vous pouvez également nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h, 7j/7).

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[ALIA 49 - Csapa Angers](#)

8 rue de Landemaure
49000 ANGERS

Tél : 02 41 47 47 37

Site web : www.alia49.fr

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous, jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage : du lundi au jeudi (autres lieux de consultations jeunes consommateurs, informations auprès du secrétariat)

Substitution : Centre de délivrance de traitement de substitution aux opiacés : Ligne direct : 02 41 57 59 25 :
Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h30. Mardi: 13h-16h.

Accueil du public : Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Permanence
d'accueil sans rendez-vous, les mardis de 13h à 17h et jeudi de 9h à 12h. . (Informations sur notre site).

[Voir la fiche détaillée](#)